

Lycée Léonard de Vinci  
115 route des Petits Ponts  
93290 Tremblay en France

Madame Valérie Pécresse  
Présidente du Conseil Régional d'Ile de France

Madame la Présidente du Conseil régional d'Ile de France,

La communauté éducative du lycée Léonard de Vinci a appris avec stupéfaction et colère la volonté du Conseil régional de confirmer la suppression de 4 postes d'ATTEE au sein de notre établissement.

Le cabinet mandaté, tout comme votre DDRAHL, semblent ignorer les réalités du travail accompli par ces agents au sein de notre établissement. Cette décision montre, en effet, une méconnaissance inquiétante des besoins de l'établissement d'une part et du profil de nos agents d'autre part. Le travail à effectuer est conséquent et les équipes actuelles peinent à y faire face malgré un investissement important. Aussi, plusieurs d'entre eux sont déjà en arrêt de travail et un nombre important connaît des restrictions de tâches.

Nous nous étonnons, par ailleurs, que cette décision soit confirmée alors même qu'en période de pandémie, et conformément aux recommandations médicales, les besoins en entretien sont plus importants.

Décider de la suppression de ces postes, c'est contribuer à la dégradation du service d'éducation et c'est mettre en danger les agents qui interviendront dans notre établissement.

Nous exigeons, Madame la Présidente, que le Conseil régional revienne sur cette décision inconséquente et dénuée de toute considération pour la communauté éducative de notre établissement.

Les enseignants du lycée Léonard de Vinci